

France Ô ne doit pas disparaître

On se souvient de la contribution lapidaire du ministère de la culture au PAP 2022 « tombé du camion » le 3 novembre 2017 au chapitre des pistes de réforme : **l'arrêt de France Ô**. Il semble bien que cette orientation ait été reprise par la ministre de la culture le 4 juin lors de la présentation de la grande réforme de l'audiovisuel public.

L'idée de consulter les élus locaux sur le devenir de France Ô est apparue à cette occasion. Que peut signifier cette consultation ? Cela veut-il dire que seuls les ultramarins peuvent donner leur avis sur une chaîne ultramarine ? Cette étrange démarche ne rompt-elle pas le principe d'égalité républicaine ?

Et si les élus locaux et citoyens d'Outre-mer estiment que France Ô ne remplit pas son cahier des charges, que sa ligne éditoriale n'est pas lisible, que les moyens qui lui sont consacrés seraient mieux utilisés pour renforcer l'offre de programmes des 1ère de leurs propres zones d'influence, acteront-ils **l'arrêt de France Ô**, comme le ministère de la culture l'envisageait dès le mois de novembre dernier ? Ne s'agit-il pas pour Mme Nyssen de faire endosser par d'autres la responsabilité qu'elle ne veut pas assumer ?

La CGT conteste ces choix qui pourraient s'accompagner d'une réduction drastique des moyens humains et financiers, compte tenu des enjeux d'investissement pour la mutation numérique. France Ô a toute sa place dans le bouquet public en redéfinissant ses

priorités éditoriales, en proximité avec les communautés ultramarines, miroir des Outre-mer, à destination des Français vivant dans l'Hexagone. « *Enracinement dans les territoires et visibilité des Outre-mer* » ces fortes paroles de Walles Kotra prononcées lors du CCE de France Télévisions le 13 juin doivent être suivies d'effet.

Malakoff doit arrêter d'être le point de chute de managers et de responsables éditoriaux à recaser, qui ne sont pas imprégnés des Outre-mer et n'ont pas les compétences attendues pour valoriser et développer nos antennes.

France Ô a subi trop de tiraillements dans sa ligne éditoriale qui ne lui ont pas permis d'installer ses audiences. Son rôle et ses missions doivent être repensés en tant que lieu privilégié d'expression de nos réalités ultramarines.

Des compétences intrinsèquement ultramarines existent en interne. Elles ont leur rôle à jouer pour l'avenir de France Ô.

Pour la CGT, ce qui est aussi en jeu, c'est la question du périmètre de France Télévisions et du rayonnement du service public dans le PAF. L'arrêt de France Ô, le basculement de France 4 en diffusion numérique, la remise en cause des éditions nationales d'information de France 3 avec le triplement des programmes régionaux... toutes ces décisions concourent à l'inéluctable rétrécissement du bouquet public français, l'un des plus petits d'Europe.

Paris, le 14 juin 2018